



SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE
BOLLETTINO

HOLY SEE PRESS OFFICE BUREAU DE PRESSE DU SAINT-SIÈGE PRESSEAMT DES HEILIGEN STUHL
OFICINA DE PRENSA DE LA SANTA SEDE SALA DE IMPRENSA DA SANTA SÉ
BIURO PRASOWE STOLICY APOSTOLSKIEJ دار الصحافة التابعة للكرسي الرسولي

N. 0618

Sabato 06.12.2003

Sommario:

- ◆ LE UDIENZE
- ◆ VISITA "AD LIMINA APOSTOLORUM" DEI PRESULI DELLA CONFERENZA EPISCOPALE DI FRANCIA
- ◆ UDIENZA AI PARTECIPANTI AL PELLEGRINAGGIO DELL'ARCIDIOCESI DI NAPOLI
- ◆ RINUNCE E NOMINE
- ◆ INTERVENTO DELLA SANTA SEDE ALL'11a RIUNIONE DEL CONSIGLIO DEI MINISTRI DEGLI ESTERI DELL'ORGANIZZAZIONE PER LA SICUREZZA E LA COOPERAZIONE IN EUROPA
- ◆ AVVISO DI CONFERENZA STAMPA

◆ LE UDIENZE

LE UDIENZE

Il Santo Padre ha ricevuto questa mattina in Udienza:

S.E. Mons. Robert Zollitsch, Arcivescovo di Freiburg im Breisgau (Repubblica Federale di Germania);

Gruppo degli Ecc.mi Presuli della Conferenza Episcopale di Francia, in Visita "ad Limina Apostolorum";

Partecipanti al Pellegrinaggio dell'Arcidiocesi di Napoli.

Giovanni Paolo II riceve oggi in Udienza:

Em.mo Card. Giovanni Battista Re, Prefetto della Congregazione per i Vescovi.

[01929-01.01]

VISITA "AD LIMINA APOSTOLORUM" DEI PRESULI DELLA CONFERENZA EPISCOPALE DI FRANCIA

Pubblichiamo di seguito il discorso che il Santo Padre Giovanni Paolo II ha rivolto agli Ecc.mi Presuli della Conferenza Episcopale di Francia, incontrati questa mattina e ricevuti nei giorni scorsi, in separate udienze, in occasione della Visita "ad Limina Apostolorum":

• DISCORSO DEL SANTO PADRE

Chers Frères dans l'épiscopat et dans le sacerdoce,

1. Je suis heureux de vous accueillir, Évêques et Administrateur diocésain, venus des provinces de Rennes et de Rouen, de cette région de l'Ouest de la France que j'ai eu l'occasion de visiter à deux reprises, en me rendant à Lisieux, à Saint-Laurent sur Sèvre et à Sainte-Anne d'Auray. Soyez les bienvenus au terme de votre visite *ad limina*, temps de rencontre et de travail avec les Dicastères de la Curie romaine, et également moment de ressourcement spirituel, par la prière auprès des tombes des Apôtres et par la célébration de la communion entre vous et avec le Successeur de Pierre. Je remercie Mgr Saint-Macary, Archevêque de Rennes, pour la présentation qu'il m'a faite de vos diocèses et des mutations importantes que vous connaissez dans la vie des communautés chrétiennes comme dans les formes d'exercice du ministère des prêtres. À mon tour, je souhaite vous entretenir d'une question qui me tient beaucoup à cœur comme à tous les évêques du monde entier, la question des vocations sacerdotales et de la formation des prêtres.

2. Depuis de nombreuses années maintenant, votre pays connaît une grave crise des vocations, une sorte de traversée du désert qui constitue une véritable épreuve dans la foi pour les pasteurs comme pour les fidèles et dont vos rapports quinquennaux se font largement l'écho. En trente ans, on a assisté à un lent effritement des effectifs qui semble s'être même accentué ces dernières années. Dans le même temps, bien des réflexions ont été engagées pour essayer d'analyser les causes de ce phénomène et pour y porter remède. De nombreuses initiatives ont été prises dans les diocèses de France pour réveiller la pastorale des vocations, pour susciter une nouvelle prise de conscience dans les communautés chrétiennes, pour interpeller les jeunes, pour rappeler la responsabilité des prêtres dans l'appel, pour adapter les lieux de formation et assurer davantage leur solidité. Assurément, ces efforts multiples n'ont pas encore donné tous leurs fruits et la crise est toujours là, inquiétante dans ses conséquences proches et durables sur la vitalité des paroisses et des diocèses de France. Plutôt que de céder au découragement devant cette situation, je vous exhorte à relever le défi, avec une ferme espérance, pour construire l'avenir de vos Églises. Dans cette démarche, soyez assurés de la proximité spirituelle et des encouragements du Successeur de Pierre.

3. En France, les séminaires ont une longue histoire et une riche expérience. La dernière Visite apostolique, réalisée dans tous les instituts de formation de votre pays, a montré qu'ils étaient dans l'ensemble des instruments sûrs et bien adaptés, pour aider les jeunes qui entendent un appel du Seigneur à discerner sa volonté, et pour en faire des pasteurs disponibles et compétents. Ils demeurent donc à la disposition des évêques comme l'outil essentiel et nécessaire de la formation des candidats au sacerdoce (cf. *Pastores dabo vobis*, n. 60). Ayez donc à cœur de maintenir, avec toute votre vigilance de pasteurs, la qualité de ces maisons de formation, en particulier par le choix des formateurs qui assurent sous votre responsabilité ce ministère, et en veillant à l'application de la *Ratio institutionis*, votée par votre Conférence épiscopale et approuvée par la *Congrégation pour l'Éducation catholique* en 1998!

Le *Code de Droit canonique* prévoit qu'il y ait dans chaque diocèse un séminaire pour la formation des futurs prêtres (can. 237). Évidemment, les conditions pastorales actuelles ne vous permettent pas d'envisager que cela soit possible partout, ni même souhaitable : en effet, comme le montre l'expérience, le regroupement des forces est souvent nécessaire et il peut donner aussi un réel dynamisme. Mais le législateur, dans sa sagesse, a voulu montrer le lien profond et intrinsèque qui existe entre l'Église diocésaine et la formation des prêtres. En

ordonnant pour le service des communautés chrétiennes des hommes qui font don de leur vie entière et qui auront la charge d'agir au nom du Christ, l'évêque diocésain assure la vie de l'Église dans la vérité et la continuité de son mystère, elle qui est le Corps du Christ, "le signe et l'instrument de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain" (*Lumen gentium*, n. 1). Comment, dès lors, l'Église diocésaine pourrait-elle se désintéresser de la formation de ses futurs pasteurs ? Voilà pourquoi il importe que le séminaire soit une institution stable, repérable et reconnue dans le diocèse, apparaissant toujours comme le séminaire du diocèse, même si ce séminaire, qui accueille des candidats venus de plusieurs diocèses, est implanté dans un autre diocèse. Tout en laissant à ceux qui en ont la responsabilité leur tâche de discernement, l'évêque doit veiller à être présent à la vie du séminaire en le visitant, lui-même ou son délégué, et en rencontrant régulièrement les formateurs et les séminaristes. Il invitera ces derniers à s'enraciner progressivement dans les réalités de leur diocèse, par les stages qui s'imposent, surtout quand, pour des raisons légitimes liées aux études, les lieux de formation sont éloignés du diocèse.

Dans cet esprit, une concertation entre les évêques de France pourrait être d'une grande utilité, afin de réfléchir ensemble, et avec les formateurs responsables, à la question de la répartition des séminaires, de façon à ce qu'ils ne soient pas trop éloignés des diocèses qui leur confient leurs candidats. Les provinces nouvelles, créées tout récemment pour un meilleur service de votre action pastorale, ne pourraient-elles pas constituer un cadre de référence, permettant aux évêques de mettre en commun leurs forces pastorales disponibles pour une meilleure formation des candidats au sacerdoce ?

Il convient, en outre, de ne pas oublier que la mission des prêtres s'exprime sacramentellement et humainement dans la solidarité d'un même presbyterium, uni autour de l'évêque, et que la formation commune des prêtres d'un même diocèse, ou d'une même province, dans un même séminaire est certainement propice à susciter l'esprit d'unité, si nécessaire pour aider l'évêque à mettre en œuvre ses décisions pastorales et également pour permettre aux prêtres de vivre dans le soutien mutuel et fraternel un ministère qui est souvent difficile.

4. Comme je l'avais souligné dans l'Exhortation apostolique *Pastores dabo vobis* (cf. nn. 43-59), je veux rappeler la complémentarité essentielle des quatre dimensions de la formation, humaine, spirituelle, intellectuelle et pastorale, que le séminaire, «communauté éducative en cheminement» (*ibid.*, n. 60), dispense avec progressivité au long des années de la formation. L'attention aux difficultés spécifiques des jeunes d'aujourd'hui, notamment dans le domaine de la vie familiale et de la maturité affective, ainsi que la prise en compte de l'environnement social, caractérisé par le relativisme généralisé des «valeurs» diffusées dans les médias, par la banalisation de la sexualité, mais également par les scandales qui lui sont liés, commandent d'être particulièrement attentifs à la formation humaine, affective et morale des candidats. J'encourage les équipes des séminaires à poursuivre leur travail de formation et de discernement dans ce domaine, en relation avec des spécialistes compétents, afin de permettre aux jeunes qu'ils accueillent de toujours connaître clairement les exigences objectives de la vie sacerdotale et de faire la lumière sur leur propre vie, afin d'estimer à sa juste valeur le don du célibat et de se préparer à le vivre généreusement dans la chasteté, comme un don d'amour offert au Seigneur et à ceux qui leur seront confiés. Je compte sur vous, qui êtes les premiers responsables de la formation des prêtres dans vos diocèses, pour veiller avec attention et rigueur à cette dimension. «Voici l'homme» (*Jn* 19, 5), affirmait Pilate, de manière prophétique, en présentant Jésus à la foule : dans la formation humaine et affective des candidats au sacerdoce, comme d'ailleurs dans toutes les autres dimensions de leur formation, c'est bien le Christ, Verbe incarné et homme nouveau et parfait, qu'il s'agit de chercher et de contempler, c'est lui qu'il convient de prendre pour modèle (cf. *1 Co* 11,1) afin de l'imiter en toutes choses, pour devenir prêtre, en son nom.

5. Vos Églises diocésaines sont engagées dans un profond travail d'adaptation aux réalités nouvelles, comme les réaménagements pastoraux, la diminution rapide du nombre des prêtres et l'accès aux responsabilités pastorales de nombreux fidèles laïcs, évolutions sensibles dont il convient évidemment de tenir compte pour la préparation des futurs prêtres, afin de rendre leur formation toujours plus solide et mieux adaptée. Cependant, pour mener à bien cette mission difficile et essentielle de la formation des prêtres et pour dépasser la situation de crise actuelle, il faut assurément aller plus loin et plus en profondeur (cf. *Novo millennio ineunte*, n. 1). L'Église doit pour cela être soucieuse d'une certaine stabilité dans ses institutions et découvrir toujours davantage la richesse qui la constitue dans la complémentarité des diverses vocations de ses membres. Elle doit surtout estimer à sa juste valeur le ministère des prêtres, en comprenant qu'il est indispensable à sa propre

vie, puisqu'il lui assure la permanence de la présence du Christ, dans la fidélité à l'annonce et à l'enseignement de sa Parole, dans le don précieux des Sacrements qui la font vivre, spécialement l'Eucharistie et la Réconciliation, et dans le service de l'autorité au nom du Seigneur et à sa manière. C'est dans un nouvel approfondissement de la vie chrétienne, par le renouvellement intérieur de la vie de foi de tous, pasteurs et fidèles, et par le rayonnement missionnaire des communautés chrétiennes, que pourront surgir, chez les jeunes, de nouvelles vocations pour l'Église.

6. À cet égard, il importe que l'Église, qui appelle les jeunes à servir le Christ, apparaisse à leurs yeux, comme aux yeux des familles, sereine et confiante : «Venez, et vous verrez !» (*Jn* 1, 39). Pour cela, il est essentiel que ceux qui sont chargés de la formation au ministère presbytéral se sentent soutenus par leur évêque et par l'Église : l'équipe des formateurs, choisie et mandatée par l'évêque, ou collégalement par les évêques responsables, a besoin de cette confiance pour exercer sa mission auprès des jeunes qui lui sont confiés, comme auprès des prêtres et des laïcs engagés dans la pastorale des vocations. Il convient aussi que les jeunes eux-mêmes qui envisagent de devenir prêtres puissent identifier le séminaire de leur diocèse comme le lieu normal où ils doivent se former au sacerdoce pour le service de l'Église diocésaine, dans une obéissance confiante à l'évêque et sans poser d'exigence particulière sur le lieu de leur formation. Je tiens à rappeler également que l'accueil des candidats venant d'un autre diocèse doit être fait avec discernement et qu'il doit toujours obéir aux dispositions canoniques et pastorales en vigueur (can. 241-242), rappelées par l'*Instruction sur l'admission au séminaire de candidats provenant d'autres diocèses ou d'autres familles religieuses*. À cette fin, il apparaît souhaitable que les Évêques de France puissent échanger sereinement, dans le cadre de la Conférence épiscopale, sur les questions liées à la formation des prêtres, sans revenir sur le travail déjà accompli et acquis, afin de manifester toujours davantage devant l'ensemble des fidèles une unité de vues sans laquelle leurs efforts risquent de manquer de souffle. Nous devons toujours nous rappeler la prière instante du Seigneur, demandant à son Père que ses disciples «soient un, pour que le monde croie» (*Jn* 17, 21), et nous devons nous employer à vivre entre nous les exigences d'une communion sans cesse à construire, à vérifier et à reprendre, pour rendre toujours plus évidente l'unité du Corps du Christ.

7. Pour préparer l'avenir avec espérance, l'Église doit poursuivre et amplifier son action en faveur des vocations et en direction des jeunes : ces derniers seront l'Église de l'avenir, et les prêtres de demain. En rendant grâce pour leur enthousiasme, si expressif dans les grands rassemblements comme celui des *Journées mondiales de la Jeunesse* ou dans ceux que vous organisez dans vos diocèses, mais aussi pour la générosité avec laquelle ils savent s'engager au service de causes sociales et humanitaires, il convient de les aider à répondre, plus nombreux qu'ils ne le font aujourd'hui, aux appels particuliers que le Seigneur ne manque pas de leur adresser. Si les difficultés des jeunes d'aujourd'hui à répondre à cet appel sont multiples, il semble qu'on puisse discerner trois raisons majeures. La première difficulté est la crainte de l'engagement à long terme, parce qu'on a peur de prendre des risques sur un avenir incertain et qu'on vit dans un monde changeant où l'intérêt semble fugitif, lié essentiellement à la satisfaction de l'instant. C'est certainement un frein essentiel à la disponibilité des jeunes, qu'on ne pourra surmonter qu'en leur donnant confiance dans une perspective à la mesure de l'espérance chrétienne. C'est tout l'enjeu du travail éducatif qui est assuré d'abord par la famille et par l'école, et qui s'accomplit également à travers les diverses propositions pastorales pour les jeunes : je pense particulièrement aux mouvements de jeunes, comme le scoutisme, aux aumôneries, aux divers lieux d'accueil qui leur sont proposés, où ils peuvent apprendre à faire confiance aux adultes, à la société, à l'Église, aux autres jeunes et à eux-mêmes. La deuxième difficulté concerne la proposition du ministère sacerdotal lui-même. En effet, depuis plusieurs générations, le ministère des prêtres a considérablement évolué dans ses formes; il a parfois été ébranlé dans les convictions mêmes de bien des prêtres concernant leur propre identité; il a été souvent dévalué aux yeux de l'opinion. Aujourd'hui, les contours de ce ministère peuvent sembler encore flous, difficilement repérables par les jeunes et manquant de stabilité. Il importe donc de soutenir le ministère ordonné, de lui donner toute sa place dans l'Église, dans un esprit de communion qui respecte les différences et leur vraie complémentarité, et non pas dans un esprit de concurrence dommageable avec le laïcat. La troisième difficulté, la plus fondamentale, concerne le rapport des jeunes avec le Seigneur lui-même. Leur connaissance du Christ est souvent superficielle et relative, au milieu de propositions religieuses multiples, alors que le désir d'être prêtre se nourrit essentiellement de l'intimité avec le Seigneur, dans un dialogue vraiment personnel, puisqu'il s'exprime d'abord comme le désir d'être avec lui (cf. *Mc* 3, 14). Il est clair que tout ce qui peut favoriser chez les enfants et chez les jeunes une découverte authentique de la personne de Jésus et de la relation vivante avec lui, qui s'exprime dans la vie sacramentelle, dans la prière et dans le service des frères, sera bénéfique à l'éveil

des vocations. Qu'il s'agisse d'écoles de prière pour les enfants, de recollections ou de veillées de prière pour les jeunes, mais aussi de propositions de formation théologique et spirituelle adaptées aux jeunes, il y a là comme un terreau fertile et nécessaire, où l'appel de Dieu pourra germer jusqu'à porter du fruit. Veillez donc à ce que les divers services spécialisés qui concourent dans une étroite collaboration à nourrir la vie diocésaine, la pastorale familiale, la catéchèse, la pastorale des jeunes, soient ouverts généreusement à cette perspective des vocations, qui donne sens à leur action, grâce notamment aux interpellations et aux propositions des Services diocésains des Vocations, chargés de faire entendre à l'Église diocésaine, dans ses différentes composantes, l'appel du Seigneur aux vocations particulières de prêtres et de diacres, mais aussi de vocations à la vie consacrée.

8. Au terme de ces réflexions, que j'ai voulu partager avec vous pour vous manifester mon souci et mon soutien dans une situation difficile, qui constitue une épreuve pour beaucoup, je voudrais évoquer tous ceux et celles qui sont adonnés à cette mission : les membres du Service national des Vocations et des Services diocésains des Vocations, les responsables de la Pastorale des Jeunes, et surtout les équipes de formateurs des séminaires. Malgré la diminution du nombre des prêtres et l'accumulation des tâches qui leur incombent, veillez à donner assez de disponibilité à ceux que vous chargez de ces responsabilités pastorales, pour leur permettre de les assumer avec joie et assurance, et aussi avec efficacité. Je rends grâce avec vous pour le témoignage de fidélité des prêtres. Assurez-les tous de ma proximité spirituelle et de mes encouragements dans leur engagement généreux. Le Pape prie chaque jour pour que le don du sacerdoce ne manque pas à l'Église et pour que les séminaristes réalisent le don merveilleux que le Seigneur leur a fait de les appeler à son service. En les confiant tous à l'intercession maternelle de la Vierge Marie, je vous assure de ma sollicitude pastorale pour vos Églises diocésaines. À tous, j'accorde de grand cœur une affectueuse Bénédiction apostolique, que j'étends aux prêtres, aux diacres, aux personnes consacrées et à tous les fidèles laïcs de vos diocèses.

[01930-03.02] [Texte original: Français]

UDIENZA AI PARTECIPANTI AL PELLEGRINAGGIO DELL'ARCIDIOCESI DI NAPOLI

Alle ore 11.30 di questa mattina, nell'Aula Paolo VI, il Santo Padre ha ricevuto in Udienza i partecipanti al Pellegrinaggio dell'Arcidiocesi di Napoli ed ha loro rivolto il discorso che riportiamo di seguito:

• DISCORSO DEL SANTO PADRE

1. Benvenuti, carissimi pellegrini dell'Arcidiocesi di Napoli! Vi saluto tutti con affetto.

Saluto anzitutto e ringrazio il vostro Pastore, il Signor Cardinale Michele Giordano, che si è fatto interprete dei comuni sentimenti e della vostra spirituale vicinanza in occasione del mio venticinquesimo di Pontificato. A lui rinnovo i miei fraterni auguri per il cinquantesimo di sacerdozio che ha recentemente celebrato, formulando cordiali voti di proficuo ministero pastorale.

Saluto i Vescovi Ausiliari e le Autorità civili, i sacerdoti, i diaconi, i religiosi e le religiose, i giovani e le famiglie presenti all'odierno incontro. Il pensiero va poi all'intera vostra Città, posta, come ha ben ricordato l'Arcivescovo, a crocevia dei popoli che hanno costruito la storia del continente europeo.

2. Ripenso con viva simpatia alla visita che il Signore mi ha dato di compiere a Napoli nel novembre di tredici anni or sono. Dai vari appuntamenti con le componenti sociali e religiose ho tratto l'impressione d'una Città segnata, sì, da difficoltà e problematiche, ma ricca di risorse interiori e capace di alti gesti di coraggio e di generosità.

In particolare, ripenso all'incontro con le migliaia di ragazzi e ragazze nello stadio "San Paolo" e alla "Mostra d'Oltremare", ai quali ebbi a dire: "Tocca a voi, giovani testimoni della civiltà dell'amore, portare soprattutto ai

vostrî coetanei l'annuncio della speranza evangelica, perché in voi già vive la Chiesa del prossimo millennio" (*Insegnamenti XIII/2* [1990], 1076).

3. Riprendo ancor oggi queste parole e le indirizzo idealmente all'intera vostra Arcidiocesi.

Annunciare e testimoniare il "vangelo della speranza" fa parte del mandato missionario di ogni comunità cristiana. Si tratta d'una priorità ben presente nei vostri piani pastorali, che indicano la *famiglia* e i *giovani* come linee portanti dell'azione apostolica diocesana.

"*Assieme per la missione*": ecco la parola d'ordine che vi unisce in uno sforzo teso a far risuonare nella città di Napoli "l'annuncio della speranza cristiana".

Perché la vostra azione evangelizzatrice sia efficace è necessario che non cessiate mai di trarre linfa vitale da un'intensa vita di preghiera. E' anche necessario che le parrocchie, come è stato pure sottolineato in un vostro recente Convegno, diventino sempre più "famiglie di famiglie", scuole permanenti di fede e di orazione, case di comunione e di incontro, di dialogo e di apertura al territorio.

Il Signore guidi i vostri passi con la potenza del suo Spirito. Vi protegga la Vergine Maria, Regina del Rosario, ed interceda per voi san Gennaro, vostro augustò Patrono.

Nell'assicurarvi un costante ricordo al Signore, di cuore tutti vi benedico.

[01931-01.02] [Testo originale: Italiano]

RINUNCE E NOMINE • NOMINA DEL VESCOVO DI SÉGOU (MALI)

Il Santo Padre ha nominato Vescovo di Ségou (Mali) il Rev.do Augustin Traoré, Rettore del Seminario Maggiore di Bamako.

Rev.do Augustin Traoré

Il Rev.do Augustin Traoré è nato a Banakouru il 15 novembre 1955 nella diocesi di Ségou. Ha studiato in patria, nel seminario minore di Koulikoro; nel Burkina Faso, a Ouagadougou, per la filosofia e a Koumi, dove ha conseguito il baccellierato in teologia; a Roma, all'Urbaniana, ottenendo la licenza in Diritto Canonico e in Francia, all'Institut Catholique de Paris.

E' stato ordinato sacerdote il 6 luglio 1985.

Dopo l'ordinazione sacerdotale è stato: parroco, professore di Diritto Canonico e Rettore al Seminario Maggiore di Bamako.

[01933-01.01]

INTERVENTO DELLA SANTA SEDE ALL'11a RIUNIONE DEL CONSIGLIO DEI MINISTRI DEGLI ESTERI DELL'ORGANIZZAZIONE PER LA SICUREZZA E LA COOPERAZIONE IN EUROPA

Nei giorni 1-2 dicembre 2003 si è svolta a Maastricht, in Olanda, la 11a Riunione del Consiglio dei Ministri degli Esteri dell'Organizzazione per la Sicurezza e la Cooperazione in Europa. La Santa Sede ha partecipato ai lavori con una Delegazione guidata da Mons. Pietro Parolin, Sotto-Segretario per i Rapporti con gli Stati, e composta da Mons. Leo Boccardi, Rappresentante Permanente presso l'OSCE; Mons. Ettore Balestrero, Ufficiale della Segreteria di Stato; Padre Ladislav Nemet, S.V.D., della Missione Permanente della Santa Sede presso l'OSCE.

Riportiamo qui di seguito il testo dell'intervento che Mons. Pietro Parolin ha pronunciato il 2 dicembre scorso, durante l'Assemblea Plenaria dei 55 Stati partecipanti a tale Organizzazione:

● INTERVENTO DI MONS. PIETRO PAROLIN

Signor Presidente,

Ho l'onore di rappresentare la Santa Sede alla 11a Conferenza Ministeriale dell'OSCE e di porgere a Lei ed agli altri Capi Delegazione i saluti e gli auguri di Sua Santità Giovanni Paolo II, per il buon esito della riunione.

Al termine di un anno di intense consultazioni, stiamo per adottare una "Strategia dell'OSCE per affrontare le Minacce alla Stabilità ed alla Sicurezza nel Ventunesimo Secolo". La percezione e le valutazioni di tali minacce possono talvolta essere diverse, tuttavia è importante trovare una risposta comune, comprensiva e cooperativa a questi fenomeni globali, attraverso i valori e gli strumenti a disposizione di quest'Organizzazione. Ciò eviterà il pericolo dell'unilateralismo ed aiuterà l'OSCE a cogliere meglio le connessioni fra le minacce esistenti, come pure ad affrontarne più adeguatamente le cause.

La Santa Sede, per parte sua, non si stanca di ripetere che l'azione per assicurare pace e stabilità deve essere accompagnata dall'impegno di promuovere anche i valori spirituali, morali e religiosi.

La Santa Sede ha accolto con favore l'adozione della Decisione sulla Tolleranza e sulla Non-Discriminazione, a Porto, nel 2002. In seguito a tale decisione, nel corrente anno, l'OSCE ha organizzato due Conferenze: sull'antisemitismo e sul razzismo, la xenofobia e la discriminazione.

Sua Santità Giovanni Paolo II ha espresso chiaramente *"la più decisa condanna di qualunque forma di anti-semitismo e di razzismo, che sono contrari alle fondamenta stesse del Cristianesimo e sono del tutto ingiustificabili nelle culture legate ad esso"* (Saluto alla Comunità Ebraica in Strasburgo, 9 Ottobre 1988).

La Santa Sede, pertanto, è lieta che anche quest'anno venga adottata una Decisione sulla Tolleranza e la Non-Discriminazione. In tale ambito, vari sono i compiti da intraprendere di concerto con gli altri membri della comunità internazionale. Occorre assicurare una formazione appropriata ed un'informazione corretta; i media, fra l'altro, hanno un ruolo speciale. Inoltre, bisogna dedicare rinnovate energie per educare alla coesistenza ed alla fiducia reciproca, ancorandole saldamente al rispetto della religione, della storia, della cultura e del valore intrinseco di ogni persona umana.

Le istituzioni della Chiesa Cattolica sono molto attive nel campo pedagogico, nel quale si sforzano di educare al rispetto per gli altri, al dialogo ed all'apertura verso tutti, con la consapevolezza che si tratta di priorità strategiche per le odierne società multi-etniche e multi-culturali. Per questo motivo la Santa Sede segue con interesse l'impegno dell'Organizzazione in campo educativo e chiede che nei Paesi dove essa ha acquisito un ruolo di coordinamento del lavoro della comunità internazionale in tale area, l'OSCE si sforzi di mantenere sempre un dialogo effettivo e costante con tutte le istanze competenti – e quindi anche con le Autorità ecclesiastiche e religiose - in modo da garantire che la legislazione ed il curriculum degli studi rispettino la specifica identità religiosa dei diversi gruppi etnici ed il diritto dei genitori di educare i propri figli. Il rispetto di tale identità e diritto, nonché del pieno esercizio della libertà religiosa, contribuiscono in modo determinante a combattere l'intolleranza ed i pregiudizi etnici e razziali.

Circa la libertà religiosa, il 10 Ottobre scorso, ricevendo un folto gruppo di membri dell'Assemblea Parlamentare dell'OSCE, il Papa Giovanni Paolo II ha sottolineato che *"nel rispetto della sana laicità dello Stato, va*

riconosciuto il contributo positivo che i credenti offrono alla vita pubblica". Inoltre, "il rispetto di ogni espressione della libertà religiosa costituisce un metodo assai efficace per garantire sicurezza e stabilità alla Famiglia di Popoli e Nazioni del ventunesimo secolo".

Signor Presidente,

L'OSCE ha preparato per la prima volta un Piano d'Azione su: "Rom e Sinti". Per la mia Delegazione è di particolare importanza l'intento di facilitare con tale documento una maggiore integrazione di Rom e Sinti nelle società degli Stati Partecipanti, offrendo ai membri di tali comunità pari opportunità per sviluppare la ricchezza della loro cultura e delle loro tradizioni.

Infine, non posso trascurare il tema della tratta delle persone umane, che ha occupato un posto del tutto speciale nelle attività dell'Organizzazione. La Santa Sede è convinta che il Piano d'Azione ed il nuovo meccanismo per combattere questa manifestazione vergognosa di schiavitù favoriscano in modo rilevante, tra l'altro, una più stretta ed intensa cooperazione fra le Agenzie interessate nei Paesi di origine, di transito e di destinazione. La S. Sede, pertanto, si augura vivamente che il citato meccanismo possa essere adottato a Maastricht.

Concludendo, Signor Presidente, esprimo alla Presidenza olandese il vivo apprezzamento della Santa Sede per il lavoro che ha compiuto e formulo i migliori auguri alla prossima Presidenza bulgara.

[01932-01.02] [Testo originale: Italiano]

AVVISO DI CONFERENZA STAMPA

Si informano i giornalisti accreditati che **giovedì 11 dicembre alle ore 11.30**, nell'*Aula Giovanni Paolo II* della Sala Stampa della Santa Sede, avrà luogo la Conferenza Stampa di **presentazione del volume "Fede e Cultura. Antologia di testi del Magistero Pontificio da Leone XIII a Giovanni Paolo II"** a cura del Pontificio Consiglio della **Cultura**, pubblicato dalla Casa Editrice LEV.

Interverranno:

Em.mo Card. Paul Poupard, Presidente del Pontificio Consiglio della Cultura;

Rev.mo Padre Bernard Ardura, O. Praem., Segretario del medesimo Pontificio Consiglio;

Rev.mo P. Fabio Duque Jaramillo, O.F.M., Vescovo eletto di Armenia in Colombia, Sotto-Segretario del medesimo Pontificio Consiglio;

Rev.do D. Javier Magdaleno Cueva, Ufficiale del medesimo Pontificio Consiglio.

[01926-01.01]

[B0618-XX.01]
